



**SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES**

PLAN D'ACTION 2024 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

**VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES
1^{er} janvier 2024**

Table des matières

Mot du maire	4
Introduction.....	5
Portrait de la municipalité.....	5
Services et installations.....	6
Cadre légal	7
Définition d'une personne handicapée.....	8
Types d'incapacités	8
Définition d'un obstacle	9
Le comité de suivi	10
Consultation des personnes handicapées.....	10
Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024.....	11
Mesures de promotion	11
Mesures d'accessibilité aux services offerts.....	13
Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi	15
Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations	15
Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents	16
Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile	17
Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles	18

Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées	19
Diffusion du plan d'action 2024.....	20
Suivi de la démarche.....	20
Conclusion.....	20
Annexe : Bilan du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023.....	21
Mesures de promotion.....	21
Mesures d'accessibilité aux services offerts.....	25
Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi	28
Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations	28
Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents	30
Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile	32
Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles	33
Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées	35

MOT DU MAIRE



La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures vous présente son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024. Celui-ci illustre notre engagement continu à rendre notre communauté plus inclusive et accessible à tous. L'objectif fondamental est de garantir que chaque citoyen, quelle que soit sa situation, puisse participer pleinement à la vie collective.

Au fil des années, plusieurs avancées ont été réalisées, que ce soit par l'achat d'équipements spécifiques, l'éducation populaire ou l'adaptation d'infrastructures, par exemple.

Vous pourrez constater dans le bilan de l'année 2023, présenté en annexe, que plusieurs mesures ont été mises en place de façon fructueuse. Les plus notables sont :

- La collaboration de plusieurs services permettant la participation d'une citoyenne à mobilité réduite aux activités hivernales de l'anneau de glace sur le lac St-Augustin ;
- Les travaux du nouveau parc au « Centre communautaire multifonctionnel secteur est » permettant la mise en place d'un lieu de rassemblement, de sentiers et de mobilier urbain facilitant l'accueil des personnes se déplaçant en fauteuil roulant ;
- L'installation de nouveaux panneaux d'affichage numérique qui facilitent le partage d'information avec nos citoyens.

L'année 2024 n'est pas sans nouveaux défis. Les travaux de rénovation de l'hôtel de ville en cours permettront de mettre ce bâtiment aux normes en vigueur et de fournir un espace de travail aux employés et aux citoyens respectant les consignes d'accessibilité. Cela dit, dans l'intervalle, considérant que les travaux en cours ont nécessité un déménagement temporaire des services, nous avons veillé à ce que tous ceux impliquant un contact direct avec les citoyens se trouvent dans des bâtiments respectant les normes d'accessibilité.

La communication et le partage d'information vers la clientèle vivant avec des incapacités sont et demeureront aussi au cœur de nos mesures.

Vous pourrez en apprendre davantage sur le plan d'action et les différents services offerts sur la page Familles, aînés et personnes handicapées du site Web de la Ville via l'onglet Citoyens.

Merci à vous tous de travailler à l'établissement et au maintien d'une communauté inclusive.

INTRODUCTION

Au XXI^e siècle, la pleine participation sociale des personnes handicapées à la vie en collectivité demeure un défi. Bien que le Canada ait ratifié la Convention de l'Organisation des Nations Unies sur les droits relatifs aux personnes handicapées depuis 2010, il reste encore beaucoup de travail à faire pour protéger les droits et la dignité des personnes handicapées.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures s'engage activement dans cette démarche. Le présent plan d'action vise la planification des mesures à mettre en œuvre pour l'année 2024. Depuis 2018, les plans d'action sont créés sur une base annuelle.

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, telle qu'elle est aujourd'hui, est officiellement constituée le 1^{er} janvier 2006 après avoir été fusionnée en 2002 à la Ville de Québec. Cependant, l'histoire de la présence de ses habitants à l'ouest de la rivière du Cap-Rouge remonte bien plus loin, jusqu'à 1691. Saint-Augustin-de-Desmaures doit son nom au propriétaire de la seigneurie de l'époque, Paul Augustin Juchereau, Sieur de Maur.

Le recensement de 2021 établit le nombre d'habitants à 19 307. La densité de la population est de 232 habitants par kilomètre carré, reflétant les nombreux appartements d'immeubles de cinq étages ou plus qui ont été construits dans les 10 dernières années.

Parmi ces citoyens, 48 % d'entre eux ont plus de 50 ans. La composition des ménages est aussi indicatrice du vieillissement de la population avec majoritairement des ménages de 1 ou 2 habitants. L'âge moyen de la population est de 45 ans. Ces indicateurs du vieillissement de la population soulignent davantage l'importance de l'inclusion des personnes handicapées, car avec l'avancée en âge, la santé peut se détériorer plus rapidement, entraînant ainsi des incapacités.

SERVICES ET INSTALLATIONS

Les principaux services de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sont les suivants :

- Direction générale;
- Services administratifs et financiers;
- Service des bâtiments, parcs et espaces verts;
- Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;
- Service des ressources humaines;
- Service des travaux publics;
- Service juridique, du greffe et de l'urbanisme

En termes d'installations, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures est dotée des bâtiments publics suivants :

- Bibliothèque Alain-Grandbois
- Centre communautaire multifonctionnel secteur est (CCMSE)
- Centre Delphis-Marois
- Centre sociorécréatif Les Bocages
- Complexe sportif multifonctionnel (CSM)
- Hôtel de ville (en rénovation pour l'année 2024)
- Maison des jeunes L'intrépide
- Maison Omer-Juneau
- Maison Thibault-Soulard

CADRE LÉGAL

La [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale](#) vise à responsabiliser plusieurs acteurs, dont les municipalités. Selon cette loi, cette responsabilisation passe par l'élaboration d'un plan d'action.

Article 61.1

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions et décrivant les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration de personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public annuellement.

D'autres dispositions de la loi sont aussi à prendre en considération lors de l'élaboration d'un plan d'action :

Article 61.3

Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement, lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

Enfin, le nouveau [décret 655-2021](#) a pour objectif d'augmenter la qualité des plans d'action, que ceux-ci comportent des mesures dans chaque secteur d'activité d'une municipalité. Ces secteurs sont les suivants :

- *de promotion;*
- *d'accessibilité aux services offerts;*
- *d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi;*
- *d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations; — d'accessibilité à l'information et aux documents;*
- *d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile;*
- *d'approvisionnement en biens et en services accessibles; — d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées;*

Ainsi, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) responsable d'accompagner les municipalités dans leur travail et d'évaluer les plans d'action propose un nouveau modèle, que le présent plan suit.

DÉFINITION D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE

Afin de bien comprendre l'importance de ce plan d'action, il est important de bien définir ce qu'est une personne handicapée. L'article 1 de la [Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale](#) définit une personne handicapée comme *toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.*

TYPES D'INCAPACITÉS

[L'enquête canadienne sur l'incapacité de 2017](#) dénote 10 types d'incapacités :

- **Vision:** Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes.
- **Audition:** Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes.
- **Mobilité :** Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes.
- **Flexibilité:** Difficulté à se pencher ou à tendre les bras ce qui limite les activités quotidiennes.
- **Dextérité :** Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes.
- **Douleur :** Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes.
- **Apprentissage :** Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention, autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes.
- **Développement :** Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome d'Asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclarées.

- **Santé mentale** : Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie.
- **Mémoire** : Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie.

DÉFINITION D'UN OBSTACLE

Un obstacle est toute chose qui empêche une personne handicapée de participer pleinement à toutes les facettes de la société en raison de son incapacité. On parle ici d'un obstacle physique ou architectural, d'un obstacle au niveau de l'information ou des communications, d'un obstacle comportemental, d'un obstacle technologique, d'une politique ou d'une pratique. Bref, toutes les choses qui empêchent une personne de faire ce que la plupart d'entre nous font sans même y penser.

LE COMITÉ DE SUIVI

Le comité chargé de coordonner ce présent plan d'action est formé d'un représentant de plusieurs des services municipaux. Son mandat est d'assurer le suivi du plan d'action, d'en faire la mise à jour et la promotion et de donner des avis pour améliorer l'accessibilité des personnes ayant des incapacités :

Le comité de suivi du plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées 2024 est composé des personnes suivantes :

- Caroline Arpin, coordonnatrice à la culture, du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Cimon Boily, directeur du Service des travaux publics
- Jean-Michel Vachon, directeur adjoint du Service juridique, du greffe et de l'urbanisme
- Martine Leduc, coordonnatrice aux loisirs du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Stéphanie Blier-Vézina, technicienne en loisir du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Stéphane Dubé, directeur du Service des bâtiments, parcs et espaces verts
- Gabrielle Lefebvre, conseillère en ressources humaines du Service des ressources humaines

Depuis 2023, le comité consultatif pour la vie citoyenne formé de membres du conseil municipal et de directeurs de service joue un rôle de soutien au comité de suivi et de porte-parole de l'accessibilité sur les différents projets ou il est impliqué.

CONSULTATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Certaines mesures du plan d'action 2024 feront l'objet de consultation spécifique auprès de citoyens. Ces personnes sont des citoyens qui ont pris contact auparavant avec la Ville pour faire des demandes reliées au plan d'action.

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2024

Mesures de promotion

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
La réalité et les besoins des personnes handicapées sont méconnus des employés municipaux.	Profiter de la Semaine québécoise des personnes handicapées comme une occasion pour éduquer le personnel municipal sur les obstacles rencontrés par cette clientèle afin d'intégrer ces préoccupations dans leurs actions et décisions.	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées en juin.	Mise en valeur du plan d'action et des outils de l'OPHQ sur les canaux de communications avec les employés.	Service des ressources humaines	Juin 2024
La réalité et les besoins des personnes handicapées sont méconnus des citoyens.	Faire la promotion de la Semaine québécoise des personnes handicapées comme d'une occasion pour éduquer les citoyens sur les besoins de leurs concitoyens vivant avec des incapacités.	Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées en juin.	Production d'au moins deux publications sur les médias sociaux de la Ville et dans les écrans intérieurs et extérieurs.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Juin 2024
La Ville a à cœur la participation sociale des personnes handicapées, cependant ces valeurs ne sont pas toujours bien communiquées aux employés.	Intégrer chez nos employés le souci et le désir de bien-être envers les citoyens vivant des incapacités, dans les tâches quotidiennes.	Diffusion du plan d'action auprès des employés municipaux via l'intranet de la Ville.	Affichage du plan d'action sur l'intranet de la Ville dans un endroit facile d'accès pour tous.	Service des ressources humaines	Janvier 2024

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
La Ville a à cœur la participation sociale des personnes handicapées, cependant ces valeurs ne sont pas toujours bien communiquées aux employés.	Intégrer chez nos employés le souci et le désir de bien-être envers les citoyens vivant des incapacités, dès l'embauche.	Ajouter le plan d'action dans le duo-tang d'accueil de tous les nouveaux employés et en faire mention à ceux-ci.	Présence d'un plan d'action par duo-tang d'accueil.	Service des ressources humaines	En continu
NOUVELLE MESURE 2024 Le manque de représentation des personnes handicapées contribue à stigmatiser leur participation sociale.	Assurer une visibilité des personnes handicapées dans les publications de la Ville.	Utiliser des représentations photo de personnes ayant des incapacités dans les publications du service des loisirs.	Utilisation d'images ou de photos représentant des personnes handicapées dans plus de 3 types de publications du service des loisirs au cours de l'année.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2024
Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures.	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	Faire la promotion du plan d'action sur toutes les plateformes de communications avec le citoyen.	Affichage d'une promotion du plan sur tous les écrans intérieur et extérieur, au moins deux fois par an.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Mars 2024 et septembre 2024
Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	Publier un article sur le plan dans le Mensuel d'information municipal (MIM)	Publication une fois dans l'année d'un article mentionnant le plan d'action dans le Mensuel municipal d'information (MIM).	Direction générale en collaboration avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Juin 2024

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les associations sur l'importance de l'inclusion.	Consulter les associations en octobre pour connaître leurs propositions et suggestions sur le plan d'action à l'égard des personnes handicapées de l'année suivante.	Envoi d'un courriel pour les inviter à envoyer des suggestions et commentaires pour aider à améliorer le plan d'action 2024.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Octobre 2024

Mesures d'accessibilité aux services offerts

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
L'emplacement de la bibliothèque et le manque de transport en commun dans notre ville peuvent être un obstacle à la participation culturelle des personnes handicapées.	Faciliter l'accès aux services de la bibliothèque pour les gens vivant des incapacités.	Mettre en place des projets pour faciliter l'accès aux services de la bibliothèque dans les différents secteurs.	Présence mensuelle du projet Lire et découvrir qui amène une partie de la collection de livres au CCMSE et débute le projet d'un bibliobus pour une mise en place de ce service en 2024-2025.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2024
Certains parents de jeunes enfants qui ont des besoins particuliers n'inscrivent pas leur enfant puisqu'ils ne sont pas informés de l'existence du programme d'accompagnement.	Mieux promouvoir le programme d'accompagnement des enfants à besoins particuliers au camp de jour pour que les enfants qui en ont besoin en bénéficient.	Planifier de la publicité durant la période d'inscription annuelle en avril.	Utilisation de deux outils de communication différents pour faire la promotion du programme d'accompagnement.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Avril 2024

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
L'accès public via le parc Riverain et à la patinoire au lac St-Augustin est difficile pour des gens à mobilité réduite.	Permettre la participation à la patinoire sur le lac pour nos citoyens vivant une incapacité de mobilité.	Assurer la collaboration du fournisseur de service pour permettre l'entrée via la machinerie sur la 23 ^e rue de tous les participants à mobilité réduite.	Présence d'un affichage indiquant un espace de stationnement pour personne à mobilité réduite près de l'entrée de la 23 ^e rue durant l'hiver.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en collaboration avec le Service des bâtiments, parcs et espaces verts	Hiver 2024 et décembre 2024
NOUVELLE MESURE 2024 La Ville a adhéré au programme de la Carte d'accompagnement loisir (CAL) en 2022 et personne ne l'a encore utilisée.	Mieux faire connaître le programme de la Carte d'accompagnement loisir (CAL).	Améliorer la promotion en lien avec le programme de la Carte d'accompagnement loisir (CAL).	Affichage de deux publicités dans les écrans intérieurs des différents bâtiments durant les périodes d'inscription les plus populaires.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Août 2024 et décembre 2024
NOUVELLE MESURE 2024 Le nouveau service de Flexibus du Réseau de transport de la Capitale est encore méconnu des citoyens.	Faire la promotion de ce nouveau service facilitant le transport de nos citoyens.	Ajouter de la promotion sur les outils de communication avec les citoyens.	Diffuser 3 types de publications sur nos différents outils de communication.	Service de la direction générale	Janvier et septembre 2024
Lors des événements de loisir et de culture, l'accessibilité du site et les mesures pour les personnes handicapées peuvent être facilement oubliées dans les nombreux préparatifs.	Veiller à ce que nos événements aient une préoccupation pour l'accessibilité.	Ajouter aux rencontres de planification des événements un volet accessibilité pour permettre de se questionner sur les mesures en lien.	Avoir au moins une discussion par événement sur l'accessibilité dans le processus de planification.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu

Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
Les personnes handicapées rencontrent des obstacles dans leur intégration et leur maintien en emploi	Permettre la promotion des offres d'emploi auprès des personnes handicapées aptes à exercer ces emplois.	Lors des affichages de postes, inclure dans la liste d'envoi le courriel d'organismes œuvrant dans l'embauche de personnes handicapées.	Ajouter un ou deux organismes de la capitale nationale œuvrant dans l'embauche de personnes handicapées	Service des ressources humaines	En continu

Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
La présence de travaux de réaménagement à l'hôtel de ville et au garage municipal peut être nuisible à l'accessibilité de nos citoyens vivant des incapacités qui ont besoin des services municipaux	Assurer une accessibilité aux services municipaux malgré les travaux.	Lors du retour des services municipaux à l'hôtel de ville, s'assurer que tous les éléments visant à accueillir des personnes handicapées soient prêts avant le déménagement des services pour éviter toute problématique.	Trottoir en pente, boutons poussoir, espace pour le comptoir, chaises disponibles dans la salle d'attente. Offrir des alternatives pour effectuer les services comme le paiement des taxes, bien informer les citoyens.	Service des bâtiments, parcs et espaces verts en collaboration avec tous les services	En continu
Les parcs augustinois qui ont plus de 20 ans ne sont pas réfléchis en fonction de l'accessibilité universelle.	Améliorer l'accessibilité dans nos parcs publics.	Assurer dans les plans finaux le respect et le souci des règlements d'accessibilité dans la conception des parcs.	Ajout d'éléments en lien avec l'accessibilité dans tous les parcs où il y aura des travaux cette année.	Service des bâtiments, parcs et espaces verts en	Décembre 2024

Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
Le programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle est peu connu par les citoyens.	Augmenter la promotion relative à cette aide financière pour que les citoyens concernés obtiennent les informations.	Effectuer la promotion de l'aide financière via les outils de communication de la Ville.	Utilisation de 3 outils de communication différents pour informer les citoyens à 2 reprises dans l'année.	Service juridique, du greffe et de l'urbanisme	Juillet 2024 Décembre 2024
La méconnaissance des différents types de documents disponibles à la bibliothèque peut être un obstacle à l'accessibilité culturelle des personnes handicapées.	Augmenter la promotion des différents types de documents qui peuvent être empruntés.	Faire la promotion des nouveaux livres et des types de livres sur la page Facebook des Augustinois actifs.	Publiciser l'information sur les différents types de documents disponibles à la bibliothèque sur la page Facebook des Augustinois actifs au moins 3 fois dans l'année.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Février 2024 Juin 2024 Décembre 2024
NOUVELLE MESURE Les documents produits à l'intention des citoyens ne respectent pas toujours le standard d'accessibilité (SGQRI 008).	Augmenter les connaissances des employés qui créent des documents pour la consultation citoyenne sur le standard d'accessibilité SGQRI 008.	Rendre disponible la vidéo de formation des documents accessibles de l'Institut Nazareth et Louis-Braille,	Affichage de la vidéo et du PowerPoint en lien sur le SharePoint des employés. Pour permettre aux curieux de s'informer.	Service des ressources humaines	Juillet 2024

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
NOUVELLE MESURE Les documents produits à l'intention des citoyens ne respectent pas toujours le standard d'accessibilité (SGQRI 008).	Augmenter les connaissances des employés qui créent des documents pour consultation citoyenne sur le standard d'accessibilité SGQRI 008.	Former des employés qui ont la charge de produire des documents pour la consultation citoyenne.	Le visionnement de la vidéo de formation par au moins trois employés qui produisent du contenu qui est visionné par les citoyens.	Service des ressources humaines	Juillet 2024

Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
Les employés municipaux ne sont pas toujours bien informés sur le Code de la route et l'utilisation des aides à la mobilité motorisées (AMM) pour pallier une incapacité à la marche.	Améliorer les connaissances des employés municipaux sur les codes routiers pour ces appareils.	Profiter des périodes de formation des brigadiers scolaires pour les informer du guide de circulation des aides à la mobilité motorisées .	Envoie du guide aux brigadiers scolaires au moins une fois.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Septembre 2024
Le vieillissement de la population provoque une augmentation d'utilisation des aides à la mobilité motorisées et l'absence de connaissances de la population sur les règlements les régissant.	Améliorer les connaissances de la population et des propriétaires d'aides à la mobilité motorisées sur les codes routiers pour ces appareils.	Diffuser guide de circulation aides à la mobilité motorisées du gouvernement du Québec dans nos différents canaux de communication.	Publication au moins 2 fois dans l'année de ce guide sur nos médias sociaux	Direction générale, volet communication	Avril 2024 et septembre 2024

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
Les brigadiers scolaires sont en contact direct avec la clientèle des personnes handicapées qui circulent dans les rues.	Améliorer les connaissances des brigadiers scolaires sur la clientèle ayant des incapacités	Présenter et utiliser les outils vidéo et documentaire de l'OPHQ pour <u>mieux accueillir les personnes handicapées</u>	Présentation des capsules lors de la rencontre des brigadiers au début de l'année scolaire et envoyer le lien par courriel.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.	Septembre 2024

Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
Certains équipements de loisir ne répondent pas aux besoins des clientèles vivant des incapacités	Augmenter notre collection d'équipements de loisir adapté pour mieux répondre aux différentes incapacités.	Effectuer une veille stratégique des équipements adaptés et des subventions pour se procurer de nouveaux équipements.	Rencontre avec l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées pour mieux connaître les équipements et les programmes de subventions.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2024
L'adaptation de certains outils est nécessaire pour que les personnes handicapées puissent profiter de la culture et de l'éducation offerte par la bibliothèque.	Faciliter l'accès à la lecture pour les gens avec tous les types d'incapacités	Veiller à ce que la collection de livres à la bibliothèque Alain-Grandbois soit variée.	Augmentation du nombre de livres audio (CD et numériques) et à gros caractères.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2024

Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
Les coûts d'adaptation d'une résidence pour une personne handicapée peuvent être très élevés.	Réduire les coûts associés à l'adaptation d'une résidence privée pour une personne handicapée.	Renouveler le programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle pour les personnes handicapées sur le territoire.	Approbation par le conseil municipal du renouvellement du programme d'aide financière et en faire la promotion auprès des citoyens.	Services juridiques, du greffe et de l'urbanisme	Février 2024
Les connaissances des membres du comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées sont limitées.	Améliorer les connaissances et l'expertise des membres du comité de suivi du plan d'action.	Participer à différentes formations qui concernent l'accessibilité dans notre municipalité.	Au moins 5 membres du personnel de la VSAD ont participé à une ou plusieurs formations en lien avec l'accessibilité.	Service des ressources humaines	Décembre 2024
Les connaissances des membres composant le comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées sont limitées.	Permettre d'améliorer les connaissances et l'expertise des membres du comité de suivi du plan d'action via le réseautage.	Participer au colloque du Réseau des municipalités accessibles	Envoyer une délégation au colloque du Réseau des municipalités accessibles 2024	Service des Ressources humaines	Novembre 2024
Les employés responsables de l'accueil dans les bâtiments ne sont pas toujours informés sur l'accueil adapté aux conditions des gens.	Offrir une meilleure formation aux employés responsables de l'accueil.	Présenter et utiliser les outils vidéo et le documentaire de l'OPHQ pour <u>mieux accueillir les personnes handicapées</u>	Ajout de lien sur le SharePoint des surveillants vers les vidéos de formation.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.	Mars 2024

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances
Les services de camp de jour pour personnes polyhandicapées sont rares et les associations en lien nécessitent du financement.	S'assurer que les Augustinois polyhandicapés puissent bénéficier d'un accès à un camp de jour spécialisé.	Renouveler l'entente de financement à l'organisme Laura Lémerville	Approbation par le conseil municipal du sommaire décisionnel et envoi de la subvention à l'organisme.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Février 2024

DIFFUSION DU PLAN D'ACTION 2024

Le plan d'action et le bilan sont présentés annuellement au conseil municipal. Conformément à la loi, ce plan d'action sera également rendu public par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. À la suite de son adoption, le plan d'action sera disponible sur le site web de la Ville, dans la section « Familles, aînés et personnes handicapées ». De plus, une fois adopté, le plan d'action sera transmis à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), afin qu'il soit publié sur leur propre site web. Les différentes mesures de promotions indiquées dans le plan d'action feront aussi partie du plan de diffusion.

SUIVI DE LA DÉMARCHE

Compte tenu de l'importance de la démarche entourant l'élaboration d'un plan d'action pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de suivi pour assurer le respect des mesures que le plan d'action contient. Dans cette optique, les membres du comité se réunissant deux fois par an, pourront évaluer les mesures et les actions en cours et proposer, le cas échéant, de nouveaux éléments qui pourront être intégrés ultérieurement dans les plans d'action.

La collaboration des citoyens et des intervenants, qu'ils soient issus du milieu local ou d'associations provinciales, constitue une précieuse source d'expertise. Leur aide permettra à la Ville de mieux cibler les besoins et de déterminer les impacts concrets des mesures prévues dans le plan d'action. Nous les invitons à faire part de leurs commentaires ou suggestions, car c'est en recueillant leurs précieuses contributions que nous façonnerons ce plan d'action en accord avec leurs besoins et préoccupations.

CONCLUSION

En raison de sa proximité en regard des activités quotidiennes de ses citoyens, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures estime avoir un rôle important à jouer dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées vivant sur son territoire. La Ville se fait donc un devoir de poser des gestes concrets en collaboration avec les organismes du milieu et tous ses citoyens pour s'assurer de l'intégration pleine et entière des personnes handicapées

ANNEXE : BILAN DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2023

Adopté par le conseil municipal le 7 février 2023, le plan d'action 2023 produit par la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures présentait les éléments suivants. Voici les résultats obtenus :

Mesures de promotion

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>La réalité et les besoins des personnes handicapées sont méconnus des employés municipaux.</i>	Mieux comprendre la nature des différentes incapacités et des obstacles rencontrés afin d'intégrer progressivement ces préoccupations dans les actions futures de la Ville.	<i>Diffusion du plan d'action auprès des employés municipaux via l'intranet de la Ville.</i>	Affichage du plan d'action sur l'intranet de la Ville.	Service des ressources humaines	Février 2023	Affichage du plan d'action sur l'intranet dès son approbation en février 2023.
<i>La réalité et les besoins des personnes handicapées sont méconnus des citoyens.</i>	Faire la promotion de la Semaine québécoise des personnes handicapées comme d'une occasion pour en apprendre plus et s'impliquer.	<i>Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées en juin.</i>	Publication sur les médias sociaux de la Ville d'au moins deux publications mentionnant la Semaine québécoise des personnes handicapées	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Juin 2023	Publication sur Facebook et les écrans durant la semaine du 1 ^{er} au 7 juin.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>La réalité et les besoins des personnes handicapées sont méconnus des citoyens.</i>	Planifier une activité de loisir adaptée ouverte à tous pour sensibiliser concrètement les gens sur la réalité des personnes vivant des incapacités.	Contacter la caravane des sports Adaptavie pour les inviter, lors d'un de nos événements, à présenter un sport adapté.	Accueillir au moins une activité de loisir adaptée au cours de l'année.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2023	La prise de contact a été effectuée en avril 2023, malheureusement nous n'avons eu aucun retour et avons dû laisser tomber cette mesure.
<i>La Ville a à cœur la participation sociale des personnes handicapées, mais ces valeurs ne sont pas toujours bien communiquées aux employés.</i>	Intégrer chez nos employés le souci et le désir de bien-être envers les citoyens vivant des incapacités, dès l'embauche.	Ajouter le plan d'action dans le duo-tang d'accueil de tous les nouveaux employés et en faire mention à ceux-ci.	Présence d'un plan d'action par duo-tang d'accueil.	Service des ressources humaines	Janvier 2023	En cours depuis que le nouveau plan a été approuvé en 2023.
<i>Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures.</i>	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	<i>Faire la promotion du plan d'action sur tous les écrans d'accueil.</i>	Affichage d'une promotion du plan d'action sur tous les écrans d'accueil au moins deux fois par an.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2023	Affichage en juin 2023 sur la Semaine des personnes handicapées. Mises en place d'affiches sur les babillards des centres de loisirs et de l'hôtel de ville pendant plusieurs semaines.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures</i>	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les citoyens sur l'importance de l'inclusion.	<i>Publier un article sur le plan d'action dans le Mensuel d'information municipal (MIM)</i>	Publication une fois dans l'année d'un article mentionnant le plan d'action dans le mensuel municipal d'information (MIM).	Direction générale en collaboration avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2023	Réalisé dans l'édition du MIM de juin 2023.
<i>Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures</i>	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les associations sur l'importance de l'inclusion.	<i>Transmettre le plan d'action aux associations qui œuvrent sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.</i>	Envoi par courriel du plan à toutes nos associations reconnues en début d'année.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Janvier 2023	Réalisé en février 2023, par l'agente culturelle et communautaire
<i>Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est peu connu par les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures</i>	Promouvoir le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour conscientiser les associations sur l'importance de l'inclusion.	<i>Consulter les associations en octobre pour connaître leurs propositions et suggestions sur le plan d'action à l'égard des personnes handicapées de l'année suivante.</i>	Envoi d'un courriel pour les inviter à envoyer des suggestions et commentaires pour aider à améliorer le plan 2024.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Octobre 2023	Courriel envoyé le 6 novembre 2023

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>Les connaissances des membres composant le comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées sont limitées.</i>	Permettre d'améliorer les connaissances et l'expertise des membres du comité de suivi du plan d'action via le réseautage.	<i>Participer au colloque du Réseau des municipalités accessibles</i>	Envoyer une délégation au colloque du Réseau des municipalités accessibles qui aura lieu à Victoriaville le 7 décembre 2023.	Service des Ressources humaines en collaboration avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Novembre 2023	Participation d'un membre du comité au colloque qui s'est tenu le mardi 8 novembre à Victoriaville.
<i>Les connaissances des membres du comité de suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées sont limitées sur le sujet.</i>	Améliorer les connaissances et l'expertise des membres du comité de suivi du plan d'action.	<i>Participer à des formations d'Espace-Muni et de l'OPHQ sur le sujet de l'accessibilité</i>	Avoir au moins un membre qui participe à 2 formations différentes au cours de l'année.	Service des ressources humaines	Décembre 2023	Formation « Vivre en ville », mars 2023, suivi par Stéphanie Blier Formation « L'accommodement raisonnable en prestation de services en camps de jour municipaux », mars 2023, suivi par Stéphanie Blier et les responsables à l'intégration du camp de jour (fournisseur Kéno). Vidéo de formation sur l'accessibilité des documents suivi par Stéphanie Blier (septembre 2023)

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>Les employés responsables de l'accueil dans les bâtiments ne sont pas toujours informés sur l'accueil adapté aux conditions des gens.</i>	Offrir une meilleure formation aux employés responsables de l'accueil.	Présenter et utiliser les outils vidéo et documentaire de l'OPHQ pour <u>mieux accueillir les personnes handicapées</u>	Ajout de lien sur le SharePoint des surveillants vers les vidéos de formation.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.	Décembre 2023	Présentation des vidéos d'accueil d'une personne handicapée lors de la rencontre des surveillants de novembre 2023.

Mesures d'accessibilité aux services offerts

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
NOUVELLE MESURE 2023 <i>Certains outils de la bibliothèque permettant de profiter de la culture et de l'éducation ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.</i>	Faciliter l'accès aux services de la bibliothèque pour les gens vivant des incapacités.	Mettre en place un projet de bibliobus pour se déplacer vers les gens et faciliter l'accès aux services de la bibliothèque.	Débuter le projet de rénovation et de transformation d'un autobus pour une mise en place du service en 2023 ou 2024.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2023	Le projet a été reporté. En attendant, le projet Lire et découvrir a été créé pour rendre accessible une fois par mois une partie de la collection dans le secteur est de la ville.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<p>NOUVELLE MESURE 2023 <i>Certaines activités de loisirs exigent à des personnes qui vivent des incapacités, d'être accompagnées et il faut défrayer des coûts pour la personne handicapée ainsi que son accompagnateur.</i></p>	<p>Permettre l'accès gratuit à un accompagnateur d'une personne handicapée lors des activités payantes.</p>	<p><i>Adhérer au programme de la Carte d'accompagnement loisir (CAL) et en faire la promotion.</i></p>	<p>Inscription au programme de la Carte d'accompagnement loisirs (CAL) et débiter la promotion.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>	<p>Mars 2023</p>	<p>Affichage sur le site web à partir de janvier 2023.</p>
<p>NOUVELLE MESURE 2023 <i>L'accès public via le parc Riverain et à la patinoire au lac St-Augustin est difficile pour des gens à mobilité réduite.</i></p>	<p>Permettre la participation à la patinoire sur le lac pour nos citoyens vivant une incapacité de mobilité.</p>	<p><i>Évaluer et tester, en collaboration avec une nouvelle citoyenne à mobilité réduite, l'utilisation de l'entrée des machineries sur la 23^e avenue comme accès pour les gens vivant des défis de mobilité</i></p>	<p>Réalisation d'un essai dans l'hiver 2023 en collaboration avec une citoyenne désirant utiliser la patinoire avec sa luge adaptée.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en collaboration avec le Service des bâtiments.</p>	<p>Fin février 2023</p>	<p>Test effectué mi-janvier à 3 reprises la citoyenne était satisfaite du résultat, notre fournisseur a aussi été capable d'être accommodant et d'assurer un transport de la citoyenne en attachant la luge à une motoneige.</p>

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<p>NOUVELLE MESURE 2023 Certains parents de jeunes enfants qui ont des besoins particuliers n'inscrivent pas leur enfant puisqu'ils ne sont pas informés de l'existence du programme d'accompagnement</p>	Faire la promotion du programme d'accompagnement des enfants à besoins particuliers au camp de jour.	Ajouter de la promotion sur la page Facebook de la Ville et le site web.	Affichage durant la période d'inscription d'au moins 2 publications sur le sujet et ajouter une mention sur le site web de la Ville pour le camp de jour.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Avril 2023	Impossible de faire de promotion puisque l'approbation de la convention a été faite après la distribution du dépliant. Malgré tout nous avons accueilli 17 jeunes accompagnés cette année. Ce qui est 8 de plus que l'an dernier.
<p><i>Lors d'événements de loisir et de culture, l'accessibilité du site et les mesures pour les personnes handicapées peuvent être oubliées dans les nombreux préparatifs.</i></p>	Veiller à ce que nos événements aient une préoccupation pour l'accessibilité.	<i>Ajouter aux ordres du jour des rencontres de planification des événements un volet accessibilité pour permettre de se questionner sur les mesures d'accessibilité.</i>	Avoir au moins une discussion par événement sur l'accessibilité dans le processus de planification.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu	<p>Notre nouvel événement printanier La Vitrine a eu lieu dans un bâtiment accessible, la Fête nationale a couvert deux parcs où la circulation est possible avec un fauteuil roulant. La majorité des spectacles estivaux ont eu lieu dans des parcs accessibles.</p> <p>L'événement Le Tremplin a dû déplacer l'emplacement des stationnements pour personnes à mobilité réduite, mais en a créé d'autres durant la tenue de l'activité.</p>

Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>Les personnes handicapées rencontrent des obstacles dans leur intégration et leur maintien en emploi</i>	Permettre la promotion des offres d'emploi auprès des personnes handicapées aptes à exercer ces emplois.	Lors des affichages de postes, inclure dans la liste d'envoi le courriel d'organismes œuvrant dans l'embauche de personnes handicapées.	Ajouter un ou deux organismes de la Capitale-Nationale œuvrant dans l'embauche de personnes handicapées	Service des ressources humaines	Mars 2023	Une liste des organismes faisant la promotion de l'embauche de personnes handicapées a été fournie aux ressources humaines qui l'utilisent dans leur promotion à l'externe.

Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
NOUVELLE MESURE 2023 <i>L'accès public via le parc Riverain et à la patinoire au lac St-Augustin période estivale est difficile pour des gens à mobilité réduite.</i>	Permettre l'accès au lac et aux sports nautiques pour nos citoyens vivant une incapacité de mobilité	<i>Évaluer la possibilité de faire installer <u>un tapis pour fauteuil roulant</u> pour l'accès au parc Riverain et voir si le Fonds pour l'accessibilité peut être un moyen de couvrir les coûts associés.</i>	Évaluation de l'équipement, prise de contact avec le fournisseur. Si applicable, participer à l'appel d'offres pour le Fonds pour l'accessibilité.	Service des bâtiments parcs et espaces verts en collaboration avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.	Octobre 2023	La possibilité de cet outil a été évaluée et en raison des clôtures servant à barrer l'accès aux bateaux à moteur, la présence d'un tapis ne serait pas appropriée.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>La présence de travaux de réaménagement à l'hôtel de ville peut être nuisible à l'accessibilité de nos citoyens vivant des incapacités.</i>	Assurer une accessibilité aux services municipaux malgré les travaux.	Donner accès aux citoyens malgré les travaux. Prévoir une entrée pour les personnes handicapées et s'assurer de conserver un espace de stationnement pour cette clientèle.	Présence d'une entrée pour les personnes handicapées tout le long des travaux, offrir des alternatives de lieux pour effectuer les services.	Service des bâtiments, parcs et espaces verts en collaboration avec tous les Services	En continu durant la période des travaux	Les services ont été déplacés dans d'autres bâtiments accessibles comme le CSM, la maison Omer-Juneau, le CCMSE, la bibliothèque et la maison Thibault-Soulard.
<i>L'hôtel de ville n'est pas totalement accessible pour les personnes handicapées.</i>	S'assurer que les compagnies qui se chargent des travaux de réaménagement à l'hôtel de ville aient une préoccupation pour la clientèle vivant avec une ou des incapacités.	<i>Assurer dans les plans finaux le respect et le souci des règlements d'accessibilité en matière de construction.</i>	Présence dans le réaménagement d'éléments spécifiques pour servir les clientèles vivant des incapacités.	Service des bâtiments, parcs et espaces verts.	En continu	Les travaux sont en cours et les plans ont prévu le respect des normes d'accessibilité.
NOUVELLE MESURE 2023 <i>Certains parcs ne sont pas aménagés selon les règles d'accessibilité.</i>	Améliorer l'accessibilité dans nos parcs publics.	<i>Assurer dans les plans finaux le respect et le souci des règlements d'accessibilité en matière de conception de parc.</i>	Ajout d'éléments en lien avec l'accessibilité dans tous les parcs où il y aura des travaux cette année.	Service des bâtiments, parcs et espaces verts avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu	Le nouveau parc du CCMSE a été réfléchi pour permettre la circulation facile de fauteuils roulants avec ses sentiers et du mobilier adapté.

Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>La méconnaissance des différentes formes de documents disponibles à la bibliothèque peut être un obstacle à l'accessibilité culturelle des personnes handicapées.</i>	Augmenter la promotion des différents types de documents qui peuvent être réservés.	Faire la promotion des nouveaux livres et des types de livres sur la page Facebook des Augustinois actifs.	Publication d'informations sur les types de documents disponibles à la bibliothèque sur la page Facebook des Augustinois actifs au moins 4 fois dans l'année.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Janvier, avril, juillet et septembre	Publication en février et en novembre. De plus, des formations sur la liseuse numérique ont été offertes à 3 endroits différents dans la ville durant l'automne pour enseigner aux citoyens comment utiliser cette technologie.
<i>Le panneau lumineux sur la route 138 est difficile à lire et ne permet pas de communiquer adéquatement avec les citoyens.</i>	Améliorer la communication via le panneau lumineux et la rendre plus accessible à tous.	Remplacer le panneau lumineux pour un modèle favorisant une meilleure communication et accessibilité des messages.	Présence à la fin de l'année d'un nouveau panneau lumineux pour informer les citoyens.	Service des travaux publics, en collaboration avec la Direction générale (communication)	Décembre 2023	Deux nouveaux panneaux numériques extérieurs ont été installés en octobre. Ceux-ci sont en période d'essai, mais la qualité visuelle est meilleure.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<p>NOUVELLE MESURE 2023 <i>Le programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installations d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle est peu connu par les citoyens.</i></p>	Augmenter la promotion relative à cette aide financière pour que les citoyens concernés obtiennent les informations.	Effectuer la promotion de l'aide financière via les outils de communication de la Ville.	Effectuer au moins 3 types de promotions différentes (page Facebook, Mensuelle d'information municipale, site web, écrans dans les bâtiments...) d'ici la fin de l'année.	Services juridiques, du greffe et de l'urbanisme	Février, avril ou mai et octobre 2023	Publication dans le Mensuel d'information municipale d'août 2023 d'un texte expliquant le programme et deux publications sur la page Facebook soit une en juillet et une en novembre.
<p>NOUVELLE MESURE 2023 Les séances du conseil diffusées sur la page Facebook de la Ville ne possèdent pas de sous-titres pour augmenter l'accessibilité.</p>	S'assurer que les séances du conseil puissent être le plus accessibles et inclusives possible.	Évaluer la possibilité d'ajouter des sous-titres sur la vidéo disponible en ligne lors des séances du conseil.	Prise d'informations et tests pour tenter de présenter des sous-titres dans les vidéos des séances du conseil.	Service du Greffe	Juillet 2023	Au cours de l'année, les séances du conseil municipal sont désormais sous-titrées en direct lorsqu'elles sont écoutées en ligne sur Facebook. Également, les enregistrements des séances du conseil disponibles sur le site web de la Ville peuvent être écoutés avec sous-titres français.

Mesures d'adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>Dans le plan des mesures d'urgence et les pratiques d'évacuation, la présence de personnes handicapées dans nos bâtiments n'est pas considérée.</i>	Ajouter une préoccupation pour cette clientèle dans le plan des mesures d'urgence et les pratiques d'évacuation.	Planifier, lors de la prochaine pratique d'évacuation, la présence d'une personne handicapée pour nous assurer que le personnel est prêt en cas de situation d'urgence.	Réussir l'évacuation dans le temps, avec la présence d'une personne handicapée.	Service des ressources humaines	Octobre 2023	Sans inclure de personne handicapée dans les tests, la révision des plans des mesures d'urgence a été faite et les procédures en lien avec cette clientèle ont été ajoutées.
<i>Les employés municipaux ne sont pas bien informés sur le Code de la route et l'utilisation des aides à la mobilité motorisées.</i>	Améliorer les connaissances des employés municipaux sur le Code de la route pour ces appareils.	<i>Profiter des périodes de formation des brigadiers scolaires pour les informer du guide de circulation des aides à la mobilité motorisée.</i>	Envoie du guide aux brigadiers scolaires au moins une fois.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Février 2023	Le guide a été transmis aux brigadiers à l'hiver et à l'automne.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>Le vieillissement de la population entraîne une hausse de l'utilisation des aides à la mobilité motorisées accompagné d'un manque de connaissances des règlements en lien.</i>	Améliorer les connaissances de la population et des propriétaires d'aides à la mobilité motorisées (MMA) sur les codes routiers pour ces appareils.	<i>Diffuser le du guide de circulation des aides à la mobilité motorisée du gouvernement du Québec dans nos différents canaux de communication.</i>	Publication au moins 2 fois dans l'année de ce guide sur nos médias sociaux	Direction générale, volet communication	Avril et septembre 2023	Une publication sur la page Facebook de la Ville en avril 2023.

Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>L'adaptation de certains outils est nécessaire pour que les personnes handicapées puissent profiter de la culture et de l'éducation offerte par la bibliothèque.</i>	Faciliter l'accès à la lecture pour les gens avec tous les types de limitations.	Veiller à ce que la collection de livres à la bibliothèque Alain-Grandbois soit variée.	Augmentation du nombre de livres audio (CD et numériques) et à gros caractères.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2023	La collection a augmenté : Livres audios sur CD : 14 (dont un en commande) Livres audio numériques : 57 Livres à gros caractères : 15 Livres numériques : 689 exemplaires

<p><i>La Ville a à cœur l'accessibilité des personnes handicapées, mais ces valeurs ne sont pas toujours bien communiquées avec nos fournisseurs.</i></p>	<p>Conscientiser et intégrer chez nos fournisseurs de biens et services et partenaires de projet notre souci et notre désir de bien-être envers cette clientèle dans l'approvisionnement.</p>	<p>Intégrer dans la révision des documents d'appels d'offres l'ajout d'une clause relative à l'accessibilité.</p>	<p>Présence d'une clause dans les appels d'offres de l'année 2023.</p>	<p>Service du Greffe</p>	<p>Décembre 2023</p>	<p>La procédure actuelle a été révisée et si des enjeux d'accessibilité sont soulevés dans le cadre d'un projet, des clauses spécifiques doivent être prévues par le service requérant dans la rédaction du devis technique. Un fournisseur qui dépose une soumission s'engage alors à respecter toutes les conditions prévues aux documents d'appels d'offres. Un rappel des obligations est effectué au fournisseur retenu par le Responsable désigné du contrat lors de la réunion de démarrage du projet. Le Responsable désigné a ensuite la charge de s'assurer que le fournisseur respecte les modalités et obligations prévues au contrat.</p>
<p>NOUVELLE MESURE 2023 <i>Lors des périodes de patinage libre, les aides à patiner au Complexe sportif multifonctionnel sont des modèles pour enfants seulement.</i></p>	<p>Permettre l'accès à des aides à patiner pour les adultes au Complexe sportif multifonctionnel.</p>	<p>Faire l'achat d'un aide à patiner utilisable pour les adultes et les enfants et le rendre disponible lors des périodes de patinage libre.</p>	<p>Achat d'un aide à patiner pour tout public et promotion de ce service auprès des usagers.</p>	<p>Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire</p>	<p>Janvier 2023</p>	<p>Réalisé janvier 2023</p>

Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>Les documents offerts en consultation dans les bâtiments ne sont pas toujours écrits dans un format approprié pour des personnes vivant des incapacités visuelles.</i>	Faciliter la lecture et la compréhension des documents en consultation dans les différents bâtiments pour les gens rencontrant des difficultés de vision.	Prévoir dans chaque bâtiment, une loupe pour faciliter la lecture des informations.	Ajout dans chacun des bâtiments de la Ville d'une loupe facilement accessible et en informer le personnel d'accueil.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Mars 2023	Après réflexion la possibilité pour les employés d'utiliser des téléphones intelligents ou d'imprimer en plus gros caractères des documents a rendu moins pertinente cette mesure.
<i>Les coûts d'adaptation d'une résidence pour une personne handicapée peuvent être très élevés.</i>	Réduire les coûts associés à l'adaptation d'une résidence privée pour une personne handicapée.	Accorder un budget pour renouveler le programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle pour les personnes handicapées sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.	Approbation par le conseil municipal du renouvellement du programme et promotion auprès des citoyens.	Services juridiques, du greffe et de l'urbanisme	Février 2023	Le règlement no 2022-700 sur la mise en place d'un programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaires à l'accessibilité résidentielle pour l'année 2023 a été adopté le 20 décembre 2022. Il y a eu une demande en février 2023.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéances	Suivi
<i>Les services pour personnes polyhandicapées sont rares et les associations en lien nécessitent du financement.</i>	S'assurer que les Augustinois étant ou ayant un proche polyhandicapé puissent bénéficier de services d'associations spécialisés.	Renouveler l'entente de financement auprès de l'organisme Laura Lémerveil	Approbation par le conseil municipal du sommaire décisionnel et envoi de la subvention à l'organisme.	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Décembre 2023	Une aide financière a été versée pour l'année 2023, telle que décidée à la séance du conseil du 7 février 2023.

MESURES NON PRÉVUES AU PLAN D'ACTION, MAIS RÉALISÉES

Comme chaque année des décisions et actions qui n'avaient au départ aucun lien avec le plan d'action sont devenues indirectement des mesures qui ont un impact positif dans la vie des personnes handicapées.

Ainsi, le support logistique et matériel offert par différents services de la Ville a permis la première édition augustinoise du Défi Hòlos. Cet événement est une course populaire et familiale, sanctionnée par la Fédération québécoise d'athlétisme, qui a pour but d'amasser des fonds pour l'organisme Espace-Vie TSA. Cet organisme a comme mission d'offrir à des adultes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme un réel chez-soi, bienveillant, évolutif, axé sur le bien-être et adapté à leurs besoins pour favoriser leur autodétermination. Ce projet d'habitation sera bâti dans le secteur est de notre belle ville au cours de la prochaine année.

Une collaboration avec l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de la Capitale-Nationale (ARLPH- région 03), a permis l'achat d'un déambulateur pour glace (aide pour patiner) de modèle ajustable pour que des adultes puissent aussi bénéficier de soutien sur une de nos six patinoires extérieures durant l'hiver 2023-2024 et ainsi donner accès à ces installations pour les gens de tout âge et habileté sportive. De plus, l'achat d'un traîneau adapté a aussi été fait et il sera disponible au centre communautaire multifonctionnel secteur est.

Afin d'offrir plus d'heures de services pour accommoder les différents horaires des citoyens, la bibliothèque Alain-Grandbois a augmenté ses heures de services pour être dorénavant ouverte sept jours par semaine.

Au cours de l'année, sept paires de feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR) ont été installées aux traverses piétonnes les plus souvent utilisées par les citoyens. Cet outil permet de mieux assurer la sécurité des piétons via une signalisation lumineuse. Ces feux indiquent aux automobilistes que des gens sont

engagés sur la voie pour traverser. C'est donc bénéfique puisque les FRCR permettent un temps de traverse approprié, une visibilité et rappel aux conducteurs qu'ils doivent s'arrêter pour donner la priorité aux piétons.